

SAEMES RÉINVENTE LES QUAT'ROUES



Ils ont quatre roues, ils ressemblent à des vélos mais n'en sont pas... Ils sont amusants et non polluants. Ce sont les nouveaux Quat'roues imaginés par les parkings Saemes.

A l'occasion de la 21ème conférence climat « Paris Climat 2015/COP 21 », nous vous proposons de découvrir de nouvelles façons de vous déplacer avec quatre roues sur les Berges de Seine.

Venez les essayer **samedi 26 septembre de 10h à 18h** sur les Berges de Seine et retrouvez-les jusqu'au **4 octobre**, lors de l'exposition, au ZZZ n°1 entre la Passerelle L.S.Senghor et le Pont de la Concorde.

Votez pour votre Quat'roues préféré sur saemes.fr/quatroues, vous aurez peut-être la chance de remporter l'un des 50 lots offerts par Saemes et ses partenaires !

MIEUX VOUS ACCUEILLIR

Pour vous recevoir dans les meilleures conditions possibles, notre Agence Commerciale se modernise et devient le Service Relation Clients - Parcs Résidentiels.

Pendant les travaux de rénovation, le Service Relations Clients - Parcs Résidentiels vous reçoit, sur rendez-vous uniquement, au 1 rue Léon Cladel Paris 2ème.

Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h. Jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h (hors jours fériés).

Prise de rendez-vous : 01 44 82 99 99.

Email: info.commercial@saemes.fr ou rubrique Contacts du site saemes.fr.



LES HALLES - ST EUSTACHE À VOS COULEURS

Les deux niveaux du parking Les Halles - St Eustache (sous le Forum de Halles) ont été repeints aux couleurs que vous aviez choisies en début d'année : vert pour le -3 et violet pour le -4.

Les travaux de réaménagement du local d'exploitation et des accès piétons commencent, pour s'achever fin 2015. **A noter la fermeture définitive de l'entrée Coquillière au 23 septembre dernier; l'accès du parc se fait dorénavant par la rue des Halles.**

Pour le bon fonctionnement de votre parking et afin d'améliorer votre sécurité et votre confort, nous vous rappelons quelques règles extraites du règlement intérieur :

- ▶ L'accès et le stationnement de tout véhicule dont l'identification ne se rapporterait pas à un usager connu, titulaire d'un droit d'occupation (abonné, amodiatraire) est interdit. Toute modification doit être impérativement transmise au Service Relations Clients. Toute infraction constatée fera l'objet d'une procédure d'enlèvement auprès des services de Police.
- ▶ Nos clients amodiatraires qui louent leur emplacement à des tiers doivent impérativement nous communiquer l'identité, la carte grise et l'attestation d'assurance de ceux-ci, afin que nous puissions identifier ces derniers et les laisser accéder au parking.
- ▶ N'oubliez pas que vous devez également nous signaler tout changement de véhicule ou d'immatriculation dans les meilleurs délais (par l'envoi de(s) carte(s) grise(s) et attestation(s) d'assurance). www.saemes.fr/contactez-nous

VOUS SOUHAITEZ RÉGLER VOTRE FACTURE PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?

Téléchargez le formulaire sur www.saemes.fr et renvoyez le nous :

SAEMES 1, rue Léon Cladel - 75002 PARIS ou contactez nous au 01 44 82 99 99

Attention, votre demande de prélèvement sera prise en compte à partir de la facturation du prochain semestre